

ATEX 0

N-ATEX

Présentiel - Sychrone

Objectifs

Superviser les interventions en zone ATEX et intégrer les prescriptions sécurité dans les procédures.



Public Visé

Personnel intervenant en zone ATEX, sans intervenir directement sur les matériels

soumis à la réglementation ATEX :

- Personnel des entreprises extérieures
- Personnel des entreprises utilisatrices



Pré Requis

Avoir la formation N-1 ou N-2 en cours de validité

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les zones à risques d'explosion

Adapter son comportement et ses pratiques professionnelles à l'environnement ATEX

Participer à la mise en œuvre des procédures et moyens de prévention

Appliquer et/ou de faire appliquer les procédures spécifiques (Autorisation de Travail, permis de feu,...)

Parcours pédagogique

Partie 1 : GENERALITES SUR LE RISQUE D'EXPLOSION

Eléments d'accidentologie (AZF, silos, ...)

Principales activités concernées

Rappels sur les conditions de formation d'une ATEX et les conditions permettant l'explosion :

le triangle du feu et l'hexagone de l'explosion, les sources d'inflammation

(flamme, échauffement, point chaud, électricité statique, ...)

Contexte réglementaire (Directives ATEX et transposition en droit français)

Partie 2 : LES ATMOSPHERES EXPLOSIVES DE LIQUIDES ET GAZ

Exemples de situations, au travers de vidéos par exemple

Notions de points éclairs, température d'auto-inflammation d'un gaz, LIE-LES

Incendie et explosion, cas particulier du BLEVE (au travers d'une vidéo par exemple)

Les zones ATEX et leur signalisation : zones 0, 1, 2

Consignes applicables, bonnes pratiques et erreurs à ne pas commettre lors des interventions

en zones ATEX liquides et gaz

Partie 3 : LES ATMOSPHERES EXPLOSIVES DE POUSSIÈRES

Exemples de situations, au travers de vidéos par exemple

Notions de température d'auto-inflammation en couche et en nuage, CmE-CME, granulométrie,

explosion primaire et explosion secondaire

Les zones ATEX et leur signalisation : zones 20, 21, 22

Consignes applicables, bonnes pratiques et erreurs à ne pas commettre lors des interventions

en zones ATEX poussières

Partie 4 : LA PREPARATION D'UNE INTERVENTION EN ZONE ATEX

Avertissement : les interventions décrites dans cette formation ne concernent

que les interventions en zone ATEX sans intervention sur le matériel ATEX

L'identification des zones (classement et signalisation)

L'évaluation des risques spécifiques aux risques d'explosion et les mesures préventives associées :

- mesures liées à la suppression des ATEX (ventilation, inertage, choix des produits, ...)

- mesures liées à la suppression des sources d'énergie

- mesures liées à l'atténuation des effets d'explosion

- travail à proximité des événements d'explosion

- équipements de protection individuelle et détecteurs

- outillage et matériels utilisables

La spécificité des zones en co-activité : exemples de situation où les conditions d'explosivité

sont réunies par plusieurs entreprises extérieures

L'examen et la prise en compte des procédures de l'entreprise utilisatrice :

le plan de prévention, les consignes spécifiques, les permis et autorisations de travail

(permis de pénétrer dans la zone, permis de feu, ...)

L'inspection et le contrôle des éléments importants pour la sécurité

L'exposition aux risques en situation normale et en situation dégradée ou accidentelle

(notamment lors de déversement accidentel)

Les notions de base sur le matériel ATEX (marquage des matériels, adéquation des matériels

à la zone, avertissement sur les conséquences de l'intervention sur du matériel ATEX sur sa classification

et donc interdiction d'intervenir sur matériel ATEX sans habilitation spéciale)

BILAN

Questionnaire de contrôle des connaissances (QCM)

Corrigé, fin de session

Modalités de suivi

En présentiel

Qualification Intervenant·e·s

Formateur qualifié, ingénieur ou technicien, ayant une expérience ATEX et qualifié N2

Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Safety Risk Services est engagé en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité de ses formations.

Afin de mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour toute personne en situation de handicap (temporaire ou permanent), il est indispensable de nous informer en amont de la session.

Votre conseiller Safety Risk Services vous mettra en relation avec notre référent handicap pour étudier les besoins spécifiques et organiser les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles appropriées.



Durée

3.50 Heures **0.5** Jour

Effectif

Groupe de 8 Personnes